Formation initiale : à la découverte d'une bibliothèque



Pour les bénévoles et les agents de bibliothèque débutants issus d'autres secteurs d'activités, deux sessions par an de huit journées pour découvrir et apprendre les bases de la gestion et de l'animation d'une petite bibliothèque.

Objectifs

- · Appréhender le rôle et les missions d'une bibliothèque au sein de la commune
- Acquérir les bases essentielles pour gérer et animer une bibliothèque
- · Comprendre les évolutions actuelles des usages et des services
- · Découvrir les ressources numériques
- Connaître le rôle et les missions de la Bibliothèque départementale et savoir utiliser ses services

Les stagiaires s'engagent à suivre le cycle complet des huit journées.

Contenu

- La bibliothèque : missions, environnement, organisation, services
- La Bibliothèque départementale : présentation et services
- L'accueil des publics visite d'une bibliothèque
- · Les collections : acquisitions, gestion, traitement, valorisation



Les journées de formation se déroulent dans les antennes de la Bibliothèque départementale. Le programme détaillé sera mis en ligne sur le portail de la Bibliothèque départementale et transmis aux stagiaires.



SESSION DE PRINTEMPS 2025



Mardi 6 mai Mardi 13 mai

Jeudi 15 mai

Lundi 19 mai

Mardi 20 mai

Lundi 26 mai

Mardi 27 mai



SESSION D'AUTOMNE 2025

Lundi 3 novembre Mardi 4 novembre

Jeudi 13 novembre

Vendredi 14 novembre

Lundi 17 novembre

Mardi 18 novembre

Lundi 24 novembre

Mardi 25 novembre

Formation initiale : mode d'emploi



Comment s'inscrire

- 1. Imprimez un bulletin d'inscription via le site de la Bibliothèque départementale
- 2. Faites valider ce bulletin d'inscription par la mairie (signature + cachet)
- 3. Envoyez ce bulletin d'inscription au service formation, par courriel ou courrier postal
- 4. Vous recevez une convocation à la formation, un questionnaire à remplir et un programme détaillé des journées de formation (environ trois semaines avant le début de la formation)
- 5. Assistez aux huit journées de la formation initiale : le cycle complet est obligatoire
- 6. Remplissez le questionnaire d'évaluation de la formation
- 7. Vous recevez votre attestation de présence

Assiduité

Veuillez noter qu'il est obligatoire de suivre l'ensemble des huit journées de formation. Si vous n'avez pu assister à une journée pour cause de force majeure, celle-ci sera à rattraper lors de la session suivante. L'attestation de suivi de formation ne vous sera remise qu'à l'issue de la journée de rattrapage.

En cas de désistement, merci d'en informer le service formation le plus rapidement possible : votre place peut alors être attribuée à une autre personne.

Coordonnées du service formation

Vous pouvez joindre le service formation à l'adresse suivante : formation.bdf@finistere.fr ou au 02 98 95 88 12

Remboursement des frais

Les frais de repas et de déplacement sont à la charge des stagiaires qui peuvent en demander le remboursement par leur collectivité, y compris pour les bénévoles, en application du décret n°2001-654 du 19 juillet 2001.